Catégories: Planification pour la fin de la vie,

Catégories: ,,

Royaume-Uni

Comment fonctionne la préparation à la fin de vie au Royaume-Uni :

Rédiger un testament

La Law Society recommande qu'un testament soit rédigé avec les conseils d'un avocat spécialisé. Nommez des tuteurs si vous avez des enfants.

Décisions anticipées

Une décision anticipée (DA) pour les plus de 18 ans, également connue sous le nom de testament de vie, vous permet d'indiquer le type de traitement que vous souhaitez. Elle entre en jeu lorsque vous n'avez pas la capacité de le faire. Dans une DA, vous ne pouvez pas refuser des soins de base ou exiger un traitement spécifique.

Une DA peut prendre la forme d'une décision anticipée de refus de traitement (DART). Elle ne peut pas être utilisée pour demander l'euthanasie. Si vous souhaitez refuser un traitement susceptible de vous maintenir en vie, votre décision doit être écrite, signée, attestée par un témoin et comporter la mention "même si votre vie est menacée de ce fait". Votre décision est juridiquement contraignante et doit être enregistrée auprès du médecin généraliste.

Les médecins peuvent refuser d'administrer des traitements cliniquement inutiles. Ils peuvent ajouter une décision DNACPR (Do Not Attempt Cardiopulmonary Resuscitation) sans votre consentement.

Procuration perpétuelle

La procuration perpétuelle (LPA) permet de prendre des décisions en matière de santé et de soins si vous n'avez pas la capacité de le faire. Elle peut être établie pour des raisons financières ou de santé. La section 5 du formulaire de procuration vous permet de choisir si les mandataires peuvent donner ou refuser leur consentement à un traitement de maintien en vie. Vous devez mentionner tout DA sur le formulaire de LPA. Si vous n'avez pas de DA ou de LPA, le médecin qui vous soigne doit décider de votre intérêt supérieur. En Écosse, la procuration peut être divisée en une procuration permanente ou une procuration pour le bien-être.

Planification des soins avancés

La planification avancée des soins (ACP) (planification anticipée des soins en Écosse) ou une déclaration anticipée porte sur les points suivants :

- Qui est votre personne de confiance si vous n'avez pas la capacité de le faire ?
- L'endroit où vous aimeriez être soigné si vous êtes mourant.
- Qui aimeriez-vous avoir à vos côtés ?
- Toute croyance spirituelle ou religieuse que vous souhaitez voir prise en compte.

- Qui devrait vous rendre visite vers la fin.
- Planification des funérailles : enterrement ou crémation, pompes funèbres, cercueil, vêtements à porter, type de cérémonie, musique, hymnes et lectures.

Une déclaration anticipée n'est pas juridiquement contraignante.

Le projet de loi parlementaire sur les adultes en phase terminale (fin de vie) a suscité une attention considérable de la part des médias, comme le montre cet article de Wikipedia.

Sites web utiles

Age UK propose des conseils sur la rédaction d'un testament, d'une procuration et d'un testament de vie.

La Société Alzheimer couvre les démences et les MA.

La BBC propose un PDF sur les aspects pratiques et émotionnels de l'organisation d'un décès.

Les conseils en matière de deuil couvrent les directives anticipées, la procuration, l'homologation et les questions juridiques.

Citizens Advice fournit des informations sur la rédaction ou la mise à jour d'un testament.

Compassion in Dying propose un modèle de testament de vie

Death.io donne des conseils sur la mort numérique, les questions juridiques, la planification des funérailles et plus encore.

La campagne "Dignité dans la mort" porte sur l'aide à la mort.

Bonne vie, bonne mort, bon deuil: Planning for the future, and the law in Scotland (Planifier l'avenir et la loi en Écosse).

Site du gouvernement britannique expliquant étape par étape ce qu'il faut faire en cas de décès d'une personne.

Macmillan Cancer Support fournit des informations sur les ADRT.

Medicalert conserve vos données de santé pour les utiliser en cas d'urgence.

Money Helper s'intéresse à la mise en ordre de vos affaires financières.

Money Saving Expert examine les aspects à prendre en compte, notamment la planification des droits de succession et les vérifications à effectuer pour minimiser les traumatismes financiers.

MyWishes est une plateforme d'aide à la préparation et à la planification de la fin de vie.

Le Natural Death Centre fournit des conseils funéraires indépendants.

Le Partenariat écossais pour les soins palliatifs contient des liens vers des sites utiles sur le thème de la fin de vie.

Plenna décline toute responsabilité quant à la teneur de ce document. Nous ne pouvons pas garantir l'exactitude des informations fournies par d'autres organismes et nous ne sommes pas responsables de l'utilisation que vous faites des informations figurant dans ce document ou relatifs à ce document.

Date: 2025-07-02

Translation disclaimer: Contenu rédigé à l'origine en anglais.